

TRAVAUX REGLEMENTES POUR JEUNES MINEURS EN FORMATION PROFESSIONNELLE

3 – NOTICE D'UTILISATION DES FORMULAIRES

3.1 - Remplir le formulaire de déclaration de dérogation

3.2 - Remplir le formulaire d'informations jeunes

3.3 - Aide aux gérants des PME-TPE

Annexe : Exemple de formulaires remplis

3.1 – Remplir le formulaire de ‘déclaration de dérogation’

Cette déclaration de dérogation collective, renouvelable tous les 3 ans, est indépendante des informations obligatoires concernant les jeunes accueillis en formation professionnelle à tenir à disposition de l’inspection du travail.

Précisions sur certains champs à renseigner

Page 1/4



Date de la dernière déclaration :

- En cas d’actualisation ou de renouvellement, date de dépôt* de la dernière déclaration de dérogation auprès de l’inspection du travail,

* : accusé de réception de LRAR, récépissé de dépôt de dossier, mail daté d’accusé de réception...



Déclaration dérogation pour filière ou atelier :

Pour les grands établissements de formation et les grandes entreprises, il est conseillé d’établir une déclaration de dérogation par filière de métiers ou par atelier.

Exemples : Filière bois, métiers de bouche, métallerie, BTP..., ou Atelier fonderie, maçonnerie, peinture...

Page 2/4



Pour remplir le tableau d’informations relatives aux travaux réglementés :

- a) **Recenser tous les travaux envisagés et leurs conditions de réalisation** susceptibles d’être confiés aux travailleurs mineurs* accueillis dans des lieux de formation connus et s’inscrivant dans le cadre de leur formation professionnelle.

* : apprenti, stagiaire, jeune en FP, jeune en contrat de professionnalisation, jeune en FP dans les Ets sociaux ou médico-sociaux, jeune en Ets PJJ.

- b) **Evaluer les risques liés à l’exécution de ces travaux par les jeunes mineurs.**

Pour les risques évitables, mettre en œuvre les actions de prévention pour supprimer l’exposition à ces risques.

Pour les risques non évitables, comparer les travaux envisagés avec la ‘liste des travaux interdits soumis à déclaration appelés travaux règlementés’, selon autre notice téléchargeable. **En déduire** s’il s’agit de travaux* :

- **interdits** (aucune dérogation possible),**
- **règlementés soumis à déclaration de dérogation,**
- **autorisés (pas besoin de déclaration de dérogation).**

* : les travaux recensés ne figurant pas parmi les travaux interdits ou règlementés sont de fait autorisés et ne sont pas visés par la déclaration de dérogation.

** : possibilité pour quelques travaux interdits de les transformer en travaux règlementés ou autorisés sous certaines conditions.

- c) **Cocher dans le tableau les lieux de formation connus où s’effectueront les travaux règlementés.**

- d) **Inscrire** pour l’exécution de ces travaux règlementés

- **l’intitulé des formations professionnelles ou les métiers** en toutes lettres auxquels les jeunes se destinent,
- **la qualité et les fonctions des personnes*** encadrant les jeunes mineurs pendant l’exécution des travaux règlementés.

* : il n’est pas demandé dans la déclaration de dérogation de fournir les noms et prénoms des personnes.

Page 3/4 & 4/4

Pour remplir les tableaux précisant la nature des travaux et leur exposition aux sources des risques :

La nature des travaux réglementés permet d'apprécier la dangerosité lors de l'exposition des jeunes aux risques tant par le déclarant que par l'inspection du travail.

Il n'est pas utile de détailler toutes les opérations possibles relatives aux travaux. L'emploi d'un vocabulaire compréhensible pour tous doit être privilégié.

Exemples de nature de travaux : usinage, coupe, perçage, soudage, nettoyage, changement d'outils, maintenance, dépannage, inspection visuelle, manipulation, montage....

Page 3/4

Noms des équipements de travail* concernés par la déclaration :

* : Définition → L. 4311-2 : Les équipements de travail sont les machines, appareils, outils, engins, matériels et installations.

Cette liste ne vise dorénavant que les équipements de travail impliqués dans les travaux règlementés et indispensables à la formation professionnelle assurée.

L'identification (marque, n° série, année de fabrication) n'est plus demandée. Néanmoins, les équipements de travail déclarés devront être présentés à l'inspection du travail en cas de contrôle.

L'utilisation d'équipements de travail non-conformes est interdite (L. 4321-2) autant pour les jeunes mineurs en formation professionnelle que pour les travailleurs adultes.

Inscrire dans cette liste uniquement les types d'équipements de travail, en utilisation et/ou en maintenance, nécessaires à l'exécution des travaux règlementés.

Ces équipements de travail visés par la réglementation sont caractérisés de la façon suivante :

- a) les équipements de travail selon D. 4153-28
- machines relevant de l'article R. 4313-78 (voir 'Liste des travaux interdits et règlementés' - Textes de référence), réputées dangereuses machines bois, machines pour former les métaux à froid, machines à injection, pont élévateur... ;
 - machines comportant des éléments mobiles* concourant à l'exécution du travail qui ne peuvent être rendus inaccessibles durant leur fonctionnement ;
 - machines agricoles dangereuses.

* : outil coupant, tranchant, abrasif et élément en mouvement susceptibles de happer, entraîner, écraser. L'appréciation de la dangerosité se fera selon vitesse, puissance, taille des éléments mobiles et de la gravité des blessures en cas de contact.
Par exemple, inutile d'inscrire une tondeuse pour chiens.

- b) les équipements de travail concernés par les travaux règlementés des articles D. 4153-21, 22, 27, 29, 30, 31 & 33 du code du travail.
- appareils générant des rayonnements ionisants dans l'environnement de travail du jeune ;
 - appareils produisant des rayonnements optiques artificiels ;
 - équipements de travail mobiles automoteurs et équipements de travail servant au levage ;
 - machines en maintenance non arrêtées ;
 - EPI pour stopper les chutes de hauteur ;
 - échafaudage à montage de sécurité ;
 - appareils sous pression.

3.2 – Remplir le formulaire ‘informations jeunes’

Ces informations ne sont plus à transmettre à l’inspection du travail dans les huit jours à compter de l’affectation des jeunes aux travaux règlementés mais à tenir à sa disposition.

Ce formulaire type n’est pas obligatoire. Mais il constitue une aide afin de pouvoir répondre à la demande de l’inspection du travail lors de contrôle des informations obligatoires concernant tous les jeunes accueillis dans l’entreprise ou l’établissement de formation professionnelle.

Précisions sur certains champs à renseigner

Page 2/2



Avis médical d’aptitude :

Il suffit de reporter la date d’avis d’aptitude du médecin compétent dans le tableau.

L’avis médical annuel d’aptitude doit être tenu à la disposition de l’inspection du travail en cas de contrôle.



Formation Professionnelle suivie :

- **Nom du diplôme** → exemples : CAP, BAC PRO, BTS, titre reconnu par le RNCP, formation qualifiante, activités dans un établissement social ou médico-social

ou

- **Métiers** → mécanicien, pâtissier, carreleur, paysagiste, bûcheron, exploitant agricole...



Etablissement de formation professionnelle ou entreprise :

Lorsque l’information est connue, indiquer le nom et la localisation de l’entreprise ou de l’établissement de formation d’où le jeune vient.



Durée de la formation professionnelle :

- **Année scolaire** : Pour les établissements de formation (lycée professionnel/technologique/agricole & CFA)

ou

- **Période de formation professionnelle** : un jeune mineur peut au cours d’une période de 12 mois effectuer plusieurs périodes de formation (stages...) dans le même établissement, durée de séjour...

3.3 – Aide aux Gérants des PME-TPE

Assistance à l'identification des travaux réglementés

- Vous êtes sur le point d'accueillir un stagiaire ou un apprenti. Cette démarche volontaire est un remarquable gage de transmission de savoir et de compétences qui caractérisent votre professionnalisme.
- Le jeune que vous souhaitez former est mineur. Les travaux à confier au jeune, font peut-être partie des travaux interdits soumis à une déclaration de dérogation (appelés travaux réglementés) auprès de l'inspection du travail.
- Il vous appartient donc de renseigner le formulaire de déclaration de dérogation en vue d'accueillir des jeunes mineurs dans votre entreprise.
Pour vous permettre de mener à bien cette tâche, il est important de vous faire assister par des personnes compétentes.
- Si le tuteur (ou vous-même), que vous avez désigné au sein de votre entreprise pour accueillir ces nouveaux, a suivi une formation sur la prévention des risques professionnels, le premier réflexe sera de le solliciter pour vous aider à analyser les risques dans les situations de travail.
- Si le tuteur (ou vous-même) n'a pas suivi une telle formation, un module de formation spécifique, intégrant le socle d'exigences élaboré par le réseau Assurance Maladie Risques Professionnel, et reconnu par les partenaires sociaux en région, peut lui être dispensé. Vous pouvez même, sous condition, bénéficier d'une aide financière* pour cette formation. Vos organisations professionnelles pourront vous renseigner à ce sujet.
- A défaut, si les compétences disponibles en interne ne vous permettent pas d'assumer tout ou partie de ce travail d'analyse, vous trouverez ces compétences en vous adressant au service pluridisciplinaire de votre Service interentreprises de Santé au Travail, ou en faisant appel à un Intervenant en Prévention des Risques Professionnels. La DIRECCTE/DIECCTE, la CARSAT, la MSA, les CAAA de votre région ou les CGSS des DOM pourront vous apporter tout renseignement complémentaire.

* Aide Financière Simplifiée (AFS) : Se reporter au site internet de la Carsat de votre région.

EXEMPLE DE FORMULAIRES REMPLIS

- Déclaration de dérogation par une entreprise
- Informations jeunes par une entreprise

Déclaration de Dérogation aux Travaux Règlementés en vue d'accueillir des jeunes mineurs âgés d'au moins 15 ans et moins de 18 ans en formation professionnelle

(FP) R. 4153-40 et suivants du code du travail

Déclaration initiale

Actualisation*

Renouvellement tous les 3 ans

Date de la dernière déclaration :

SECTEUR D'ACTIVITE* – code APE : **2562B**

SIRET : **111 222 333 45678**

TYPE DE DECLARANT : lycée professionnel/techno/agricole CFA entreprise
 organisme FP Ets social/médico-social Ets DPJJ

Si structure importante, préciser :

Pour les entreprises, l'atelier concerné :

Pour les établissements de formation, la filière concernée :

NOM D'ETABLISSEMENT/ENTREPRISE : **TOP MECANIQUE & MAINTENANCE**

Adresse : **24, rue des Outils**

Code postal : **88 888**

Ville : **FLEUR DES BOIS**

Adresse courriel : top_meca@youhou.fr

Tél :

DECLARATION DE DEROGATION DE L'EMPLOYEUR OU DU CHEF D'ETABLISSEMENT

Je soussigné(e), **M. Gérard TOURNEVIS**, déclare par la présente déroger aux travaux interdits en vue d'accueillir des jeunes mineurs âgés d'au moins 15 ans et moins de 18 ans en formation professionnelle. Vous trouverez en page 2 :

- Les travaux interdits* susceptibles de dérogation pour lesquels cette déclaration est faite,
- Les formations professionnelles ou métiers concernés*,
- Les lieux de formations connus**,
- Les qualités et fonctions des personnes** chargées d'encadrer les jeunes pendant ces travaux.

Le détail des travaux concernés par la déclaration figure en pages 3 et 4.

J'atteste remplir les obligations visées à l'article R. 4153-40 du code du travail :

1. Avant affectation au poste de travail : avoir procédé à l'évaluation des risques dont celle spécifique aux travailleurs mineurs L. 4121-3 et suivants,
2. Mise en œuvre les actions de prévention L. 4121-3, 2è al.
3. Avant affectation du jeune aux travaux :
 - **Entreprise** : l'avoir formé aux risques et mesures de prévention et formation à la sécurité adaptée à son âge, niveau de formation et expérience professionnelle
 - **Ets formation** : formation sécurité dans le cadre la formation professionnelle adaptée à son âge, son niveau de formation, expérience prof et en avoir organisé l'évaluation.
 - **Ets social, médico-social, PJJ** : idem entreprise et si formation diplômante technologique ou professionnelle idem Ets formation
4. Assurer l'encadrement du jeune(s) en formation par une personne compétente durant l'exécution de ces travaux.
5. Pour chaque jeune, avoir un avis médical d'aptitude renouvelable chaque année.

Fait à **FLEUR DES BOIS** le **5 novembre 2015** SIGNATURE, QUALITE DU DECLARANT & CACHET :

G. Tournevis
Gérant

* : en cas de modification, nécessité d'actualiser la déclaration auprès de l'inspection du travail – R. 4153-42

** : en cas de modification, information à tenir à la disposition de l'inspection du travail – R. 4153-43

Transmission de cette déclaration initiale ou renouvellement à l'inspection du travail par tous moyens permettant d'établir la date de réception (Article R. 4153-41 et R. 4153-44 du code du travail)

Inspection du travail territorialement compétente

	Source du risque (détails en p 3 et 4)	Travaux interdits soumis à déclaration de dérogation appelés travaux réglementés	Après évaluation des risques des travaux envisagés, lieux de formation connus où s'effectueront des travaux réglementés		
			Locaux de l'établissement /entreprise	Chantier Extérieur **	Si locaux différents de ceux de l'établissement / entreprise, préciser l'adresse
1	Activité exposant aux produits dangereux	D. 4153-17 - travaux impliquant la préparation, l'emploi, la manipulation ou l'exposition à des agents chimiques dangereux définis aux articles R. 4412-3 et R. 4412-60	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> :
2	Activité exposant aux produits dangereux	D. 4153-18* - opérations susceptibles de générer une exposition à un niveau d'empoussièrément de fibres d'amiante de niveau 1 ou 2 tel que défini à l'article R. 4412-98.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> : caserne du 'Coin', rue des poilus – 88 888 Fleur des bois
3	Equipement de travail	D. 4153-21* - travaux les exposant aux rayonnements ionisants requérant un classement en catégorie B au sens de l'article R. 4451-44	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> :
4	Equipement de travail	D.4153-22* - travaux susceptibles de les exposer à des rayonnements optiques artificiels et pour lesquels les résultats de l'évaluation des risques mettent en évidence la moindre possibilité de dépassement des valeurs limites d'exposition définies aux articles R. 4452-5 et R. 4452-6	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> :
5	Milieu de travail	D. 4153-23 - interventions en milieu hyperbare au sens de l'article R. 4461-1, classe I, II, III	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> :
6	Equipement de travail	D. 4153-27 - conduite d'équipements de travail mobiles automoteurs et d'équipements de travail servant au levage	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> :
7	Equipement de travail	D. 4153-28 - travaux impliquant l'utilisation ou l'entretien : « 1° des machines mentionnées à l'article R. 4313-78, quelle que soit la date de mise en service ;	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> : caserne du 'Coin', rue des poilus – 88 888 Fleur des bois
		« 2° des machines comportant des éléments mobiles concourant à l'exécution du travail qui ne peuvent pas être rendus inaccessibles durant leur fonctionnement	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> : caserne du 'Coin', rue des poilus – 88 888 Fleur des bois
8	Equipement de travail	D. 4153-29 - travaux de maintenance lorsque ceux-ci ne peuvent être effectués à l'arrêt, sans possibilité de remise en marche inopiné des transmissions, mécanismes et équipements de travail en cause	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> : usine 'miam', ZI des abeilles 88 892 Joli Jardin
9	Equipement de travail	D. 4153-30 - travaux temporaires en hauteur nécessitant : III – équipement de protection individuelle	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> :
10	Equipement de travail	D. 4153-31 - montage et démontage d'échafaudages	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> :
11	Equipement de travail	D. 4153-33 - travaux impliquant les opérations de manipulation, de surveillance, de contrôle et d'intervention sur des appareils à pression soumis à suivi en service en application de l'article L.557-28 du code de l'environnement	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> :
12	Milieu de travail	D. 4153-34 - 1° à la visite, l'entretien et le nettoyage de l'intérieur des cuves, citernes, bassins, réservoirs; 2° à des travaux impliquant les opérations dans un milieu confiné notamment dans les puits, conduites de gaz, canaux de fumée, égouts, fosses et galeries.	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> :
13	Activité exposant aux produits dangereux	D. 4153-35 - travaux de coulée de verre ou de métaux en fusion et de les admettre de manière habituelle dans les locaux affectés à ces travaux.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> :

Intitulé des formations professionnelles ou des métiers concernés par les travaux réglementés	Qualité et fonction des personnes encadrant les jeunes pendant l'exécution des travaux réglementés

* : soumis à valeur limite d'exposition (VLEP) ; ** : agricole, forestier, BTP, tout site extérieur pour un travail temporaire → tenir adresses à la disposition de l'inspection du travail

Si votre liste est plus longue que prévue ci-dessous, la reporter sur une photocopie à annexer à votre déclaration

	utilisation	maintenance	Equipements de travail utilisés lors des travaux règlementés (D. 4153 -21, 22, 27, 28, 29, 30, 31, 33) déclarés en page 2	
			Nature des travaux indispensables à la formation professionnelle	Noms des équipements de travail
1	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Soudure	Poste à souder
2	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Manipulation automatisée	Cuve de trempage
3	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Transport et levage pièces lourdes	Chariot élévateur
4	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Levage local	Gerbeur électrique pour chantier
5	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Tronçonnage barre métallique	Disqueuse lame résine synthétique 35 cm
6	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Maintenance ligne en marche	Ligne fabrication SPAGHETTI
7	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Changement rivets charpente métallique	Echafaudage
8	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Entretien matériel	Bouteille gaz butane pour chariot
9	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Découpe structure métallique	Bouteilles acétylène + oxygène
10	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Coulée, nettoyage	Four de fusion
11	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
12	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
13	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
14	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
15	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
16	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
17	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
18	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
19	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
20	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
21	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
22	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
23	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
24	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
25	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
26	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
27	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
28	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
29	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
30	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		

**Interventions en milieu de travail hyperbare
(D. 4153-23) déclarés en page 2**

	Nature des interventions nécessaires aux formations professionnelles	Classe du milieu hyperbare (I, II ou III)	Observations
1			
2			

**Travaux en milieu de travail confiné ou cuves, réservoirs
(D. 4153-34) déclarés en page 2**

	Nature des travaux nécessaires aux formations professionnelles	Type de milieu confiné (cuves, réservoirs, galeries...)	Observations
1	Pose gaine ventilation	Réseau souterrain ville	Risque biologique à vérifier
2	Soudure gaine ventilation	Réseau souterrain ville	Risque biologique à vérifier

**Activités exposant aux agents chimiques dangereux (ACD), cancérogènes,
mutagènes et toxiques pour la reproduction (CMR),
(D. 4153-17) déclarées en page 2**

	Nature des travaux nécessaires aux formations professionnelles	Nom des ACD* et CMR*	Observations
1	Nettoyage pièces	Acétone - TUMOIFORT	VLEP= 1210 mg/m ³ dans l'air
2	Traitement de surface par trempage	Chrome VI – classé CMR 1A - BRIYETOUT	VLEP = 0,001 mg/m ³ dans l'air
3	Soudure gaine ventilation	Fumée de soudage CMR	Toxicité liée au fil de soudure
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			

* : Information disponible sur l'étiquette du contenant ou sur la fiche de données sécurité (FDS) + existence de VLEP réglementaire

**Activités exposant à l'empoussièrement d'amiante
(D. 4153-18) déclarées en page 2**

	Nature des opérations nécessaires aux formations professionnelles	Empoussièrement d'amiante*, niveau 1 ou 2	Observations
1	Perçage	Niveau 1	Infos selon DTA (dossier technique amiante)
2	Montage charpente dans locaux désamiantés	Niveau 2	Port maque FFP3 + humidification si nécessaire
3			
4			
5			

* : calorifugeage, fibrociment, béton hydrofuge, garniture de freins amiantés...

Informations à tenir à la disposition de l'inspection du travail en cas de contrôle

R. 4153-45 du code du travail

Document non obligatoire d'aide au rassemblement d'informations relatives aux jeunes mineurs accueillis.

Ne pas envoyer ce document à l'inspection du travail

SECTEUR D'ACTIVITE – code APE : 2562B

SIRET : 111 222 333 45678

TYPE D'ETABLISSEMENT : lycée professionnel/techno/agricole CFA entreprise
 organisme FP Ets social/médico-social Ets DPJJ

NOM D'ETABLISSEMENT/ENTREPRISE : **TOP MECANIQUE & MAINTENANCE**

Adresse : **24, rue des Outils**

Code postal : **88 888**

Ville : **FLEUR DES BOIS**

Adresse courriel : top_meca@youhou.fr

Tél :

Fax :

INFORMATIONS RELATIVES AUX JEUNES* ACCUEILLIS

en page 2 :

- nom, prénom et date de naissance de chaque jeune,
- date d'avis médical d'aptitude** établi par le médecin du travail ou médecin chargé du suivi médical pour effectuer les travaux réglementés et autorisés nécessaires à la formation professionnelle,
- formation professionnelle suivie (nom de diplôme ou métier) et durée,
- nom et localisation de l'entreprise ou de l'établissement de formation d'où le jeune vient,
- lieux de formation connus,
- date d'évaluation (Ets) ou de formation (entreprise) à la sécurité aux jeunes,
- nom et prénom, qualité ou fonction des personnes compétentes chargées d'encadrer les jeunes pendant l'exécution des travaux réglementés.

Si structure importante*** :

Pour les entreprises, l'atelier concerné :

Pour les établissements de formation, la filière concernée :

* le tableau en page 2 doit être représentatif de l'ensemble des jeunes travailleurs mineurs accueillis dans l'établissement (par classe/filière) ou dans l'entreprise (par atelier)

** avis médical annuel d'aptitude à tenir à disposition de l'inspection du travail

*** uniquement si la déclaration de dérogation spécifiait la filière ou l'atelier concerné

	Mineurs affectés aux travaux réglementés		Avis médical d'aptitude			Formation professionnelle suivie	Etablissement de formation professionnelle ou entreprise d'où le jeune vient	Durée	Lieux de formation connus			Formation à la sécurité		Personne(s) chargée(s) de l'encadrement des travaux réglementés	
	NOM & Prénom	Date de naissance	Date de l'avis médical	Favorable	Favorable avec réserves				Défavorable	Nom du diplôme ou du métier préparé	- Pour lycée, CFA, organisme de FP : nom de l'entreprise + Ville - Pour l'entreprise : nom du lycée, CFA, org. de FP+Ville	Année scolaire ou période(s) de formation	Locaux Ets/ entreprise		Autres locaux
1	MOTIVE Jeune	26/09/1998	10/10/15	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	BAC PRO Chaudronnerie	Lycée EIFFEL Fleur d'à côté	10 au 21 oct. 2016	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		11 oct 2015	GYVER Marc Resp chant.dép. ext
2	PILOU Alain	02/12/1999	02/03/15	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	CAP Maintenance	CFA compagnon La Ciotat	2015 à 2016	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		1 ^{er} mars 2015	GYVER Marc Resp chant.dép. ext
3				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
4				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
5				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
6				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
7				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
8				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
9				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
10				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
11				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
12				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
13				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
14				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
15				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
16				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
17				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
18				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
19				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
20				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
21				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
22				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
23				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
24				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
25				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			

* : agricole, forestier, BTP, tout site extérieur pour un travail temporaire...